



Projet de Parc Éolien
terrestre

MONT DES
QUATRE FAUX

Il nous semble utile et intéressant de vous apporter avec ce Junivil'Info une information précise et objective sur le projet éolien du MONT DES QUATRE FAUX qui a démarré il y a maintenant 11 ans et qui arrive dans sa phase finale de concrétisation.

Aujourd'hui, le Mont des Quatre Faux, c'est...

Un projet mené par



EDF

energies nouvelles et



Un projet réunissant 8 communes (Bignicourt, Cauroy, Hauviné, Juniville, Machault, La Neuville, Mont-St-Remy et Ville sur Retourne) situées dans les deux Communautés de Communes sud ardennaises, celle du Pays Rethélois et celle vouzinoise de l'Argonne Ardennaise. **71 éoliennes au total**, d'au moins 3,6 MW (méga watt) chacune, devraient être implantées dans ces 8 communes **dont 10 éoliennes pour notre seule commune de Juniville au minimum à 1,3 km des premières maisons.**

Un projet unique en France

11 ans de travail ont été nécessaires pour construire, avec les élus et les groupes de travail des populations concernées, un projet équilibré et intégré dans son environnement local.

Une capacité de production d'énergie verte sera d'au moins 700.000 MW / an soit l'équivalent de la consommation d'électricité domestique totale des Ardennes !

Une démarche participative menée en 2015, inédite dans les Ardennes.

C'est aussi

D'importantes retombées locales :

- **Fiscales** : plus de 2,5 millions d'Euros par an pour les collectivités locales (communautés de communes et communes) pendant la durée de vie du parc (20 ans au moins). **Notre commune touchera 28.000 €/ an** et la CCPR environ 1 million d'€/ an (calculs effectués pour des éoliennes de 3,6 MW).
 - **Des revenus nouveaux** pour 700 personnes (propriétaires et exploitants).
 - **Des réaménagements de chemins et leur entretien** durant la phase d'exploitation (48 km environ).
 - **Des mesures paysagères de tour et d'intérieur des villages dont le budget mobilisé par EDF EN et WindVison pour notre commune sera de 105.300 €.**
 - **Des mesures d'accompagnement d'intérieur des villages** qui seront à réaliser entre 2017 et 2020 avec des budgets mobilisés par EDF EN et WindVision, **dont pour notre commune 587.000 € :**
- ⇒ **Enfouissement des réseaux aériens et mise en place d'éclairage économe d'énergie à hauteur de 500.000 € :**
- Enfouissement des réseaux et éclairage de l'Avenue des Sports, des Rues de la Chicherie, Saint-Hilaire et Paul Verlaine
 - Reprise de l'éclairage au Lotissement des Sports.
- ⇒ **Création d'un sentier santé sportif et pédagogique à hauteur de 87.000 €.**

Des retombées économiques pour notre territoire :

- *Pour les entreprises locales : jusqu'à 100 millions de travaux* et d'activité accessibles sur les 24 mois du chantier avec *des dizaines d'emplois à la clef*.
- Concernant les emplois en phase exploitation : *création d'un centre de maintenance* régional avec *plusieurs dizaines également d'emplois pérennes*.

Les dates importantes

- **Dernier trimestre 2016** : enquête d'utilité publique.
- **2017** : appel d'offres auprès des entreprises.
- **2018** : travaux d'implantation des éoliennes.
- **2019** : mise en service.

Le financement participatif en prêts rémunérés

EDF EN et WindVision ont voulu **que les habitants (+ de 18 ans) ayant une résidence sur le territoire puissent d'une manière volontaire apporter un financement à ce projet** sous forme d'un prêt destiné à financer les études géotechniques aux conditions suivantes :

- *Pour les habitants des 8 communes d'implantation dont Juniville :*

- ⇒ Montant du prêt : 50 €minimum jusqu'à 6.000 €maximum par personne physique.
- ⇒ Taux préférentiel de 7 % l'an brut.
- ⇒ Durée : 24 mois avec échéances semestrielles.

- *Pour les habitants des communes autres des Communautés de communes du Pays Rethélois, de l'Argonne Ardennaise et de la Vallée de la Suipe :*

- ⇒ Montant du prêt : 50 €minimum jusqu'à 3.000 €maximum par personne physique.
- ⇒ Taux préférentiel de 5 % l'an brut.
- ⇒ Durée : 24 mois avec échéances semestrielles.

L'objectif total de collecte est de 300.000 € L'ouverture se fera courant du 1^{er} semestre 2017 et elle durera un mois. Selon le succès rencontré pour cette première collecte, il pourrait être envisagé d'autres opérations semblables pour ce projet du Mont des Quatre Faux.

Si vous avez envie d'y participer, vous pouvez dès maintenant vous inscrire en ligne pour se faire connaître (sans engagement) auprès de la Sté Landosphère chargée de l'administration et de la gestion de cette opération pour le compte d'EDF EN et WindVision.

Pour en savoir plus

- ◆ **Sur le projet** : <http://www.parc-eolien-mont-des-quatre-faux.fr/>
- ◆ **Sur le financement participatif** : <https://www.lendosphère.com-vous-presente/m4f>



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque vous rappelle qu'un **portage à domicile** est effectué tous les vendredis à partir de 14 h pour les personnes ne pouvant pas se déplacer souhaitant emprunter des livres. Une sélection d'ouvrages correspondant à vos goûts est ainsi apportée chez vous par la bibliothécaire. Si vous êtes intéressé(e) par ce service, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque (03.24.72.59.28).



MERCREDI 26 OCTOBRE, DE 14 H À 15 H 30
À LA BIBLIOTHÈQUE DE JUNIVILLE



ATELIER
DESSINS D'AUTOMNE

POUR LES 4 - 5 ANS



Inscriptions à la Bibliothèque, 15 avenue des Ecoles - 03.24.72.59.28 -
bibliotheque.st.exupcry@wanadoo.fr



BLOC NOTES

Octobre

- 16/10** Thé dansant du Club St Amand à 14 h à la salle polyvalente.
26/10 Atelier « dessins d'automne », de 14 h à 15 h 30, à la Bibliothèque (pour les 4 - 5 ans).

Novembre

- 04/11** Assemblée Générale de l'association des Pieds à la Retourne, à 18 h 30, salle polyvalente.
05/11 Loto de l'association des Parents d'Elèves du Collège, à 20 h, salle polyvalente.
06/11 Thé dansant du Club St Amand à 14 h, salle polyvalente.
08/11 Don du sang, de 15 h à 20 h, salle polyvalente.
09/11 « Enchanter le monde par les contes » (festival du conte), à 15 h, à la Bibliothèque.
08/11 Assemblée Générale Familles Rurales, à 20 h30 salle M. de Sars.
11/11 Cérémonie patriotique.
15/11 Assemblée Générale du Club St-Amand et repas salle polyvalente.
17/11 Permanence de M. Averly, président CCPR et conseiller départemental, de 18 h à 19 h salle M. de Sars.
20/11 Repas (à 11 h 30) et théâtre (à 15 h 30) du Jumelage.
26/11 Repas soirée dansante de Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers, 20 h, salle polyvalente.

Retrouvez l'actualité de votre commune sur le site **WWW.JUNIVILLE.FR**